

Cheminots Région de Paris Nord



En avant les revendications !



2 decembre 2009

Compte Rendu de la commission de suivi de l'accord "Travailleurs Handicapés"

Bilan 2009 pour la région de Paris Nord :

Il y a eu 5 embauches " handicap" sur un total de 210 embauches .

Nous sommes loin des 6 % prévu dans l accord...

Ce déficit est du essentiellement à la nouvelle répartition des objectifs prévus dans le nouvel accord 2008/2011.

Jusqu'en 2008, les objectifs étaient globalisés sur la région, on pouvait charger certains établissements qui s accommodaient plus facilement à ce type d emploi.

Depuis cette année, ce sont désormais les branches et activités qui définissent les objectifs de recrutement. Donc, difficulté dans certains établissement type Le Landy ou plus généralement au matériel.

Les OS ont demandées la mise en place de pénalités budgétaire ciblées, ce qui boosterait (peut-être) les DET à se pencher sur ce problème.

Il existe un accord général pour toute les entreprises françaises, sauf pour les entreprises comme la SNCF qui ont mis en place un accord entreprise « T.H » , mais si les objectifs ne sont pas atteints nous repasserons en 2011 dans l accord général qui est beaucoup moins intéressant pour les travailleurs handicapés ainsi d ailleurs que pour la SNCF à cause des fameuses pénalités.

Fin 2009 l enveloppe budgétaire pour la région est loin d'être utilisée.

Action 2010 :

- Durant l'année 2010, l'ensemble des CHSCT nationaux (610) feront l'objet , à raison de 2 membres par CHSCT, d'une formation concernant le handicap.
- Création d'un site intranet (handi +) pour répertorier toute les actions, les aménagements afin de partager les possibilités entre les régions.
- Sensibilisation auprès des DET, médecins, RH, des possibilités d'aménagement de poste, aides au déplacement domicile/travail, interprètes.

Les OS signataires de l'accord seront associées à ces démarches.

En janvier 2010 sera mis en place dans chaque région un E M E (Espace Mobilité Emploi), accessible à tous, pour s occuper des difficultés des cheminots en cas de mobilités exigées, restructuration par exemple, peut être pour éviter le syndrome France-Telecom...

Plus d'infos sur le dossier " handicap"

Contactez : **Georges UFARTE**
06 12 31 71 91

Union Régionale Force Ouvrière des cheminots de paris Nord

185 rue du Fg St Denis - 75010 PARIS

✉ urfopn@wanadoo.fr

🌐 www.focheminotsparisnord.com

☎ 01 55 31 51 60

ou 215 160

☎ 01 55 31 54 91

ou 215 491

